



*Fédération Syndicale Unitaire
Section Départementale du Cantal*

CSA-SD de repli

Mardi 14 octobre 2025

Présent·es :

- IA-Dasen : Mme Amy
- IEN : Mme Dumont, Mr Messager
- Dose : Mme Armandet, Mme Saint-Félix
- FSU : Julien Barbet, Stéphane Cuq, Guillaume Guilbert, Stéphanie Lavergne
- Unsa : Nathalie Cambon, Cécile Pradoux
- CGT : Céline Péronnet
- FO : abs

Déclarations liminaires : FSU, CGT

La DASEN explique que **bien que le quorum n'ait pas été atteint lors du dernier CSA**, il a été maintenu à titre informatif par respect pour les personnes qui s'étaient déplacées (IEN en particulier).

Les informations seront communiquées via un diaporama pour les représentants qui n'étaient pas présents. La FSU dénonce vivement ce fonctionnement, d'autant que le CSA de repli n'a été convoqué qu'après demande formulée auprès de la rectrice.

1. Approbation des compte-rendus des CSA-SD du 31 janvier et 07 février 2025

- CSA-SD 31/01/2025 -> à l'unanimité
- CSA-SD 07/02/2025 -> à l'unanimité

Fédération Syndicale Unitaire

2. Premier degré public : préparation de la rentrée 2025 - ajustements

Constat de rentrée : 7941 élèves

Effectifs stabilisés : 8137 élèves dans le 1er degré (données de mi-octobre).

Pour le département, cela représente une baisse de 212 élèves, soit 2,6% des élèves par rapport à la rentrée 2024.

La baisse attendue pour la rentrée 2026 est quasiment identique.

Par rapport aux autres départements de l'académie : -2010 élèves sur l'ensemble de l'académie de Clermont.

03 : - 491 élèves (-2,19%)

43 : - 307 élèves (-2,4%)

63 : - 1000 élèves (-2,04%)

Population scolaire dans le 1er degré privé : 1100 élèves au total

Perte de 57 élèves en cette rentrée.

La dynamique engagée avec l'observatoire des dynamiques rurales a vocation à mettre autour de la table tous les acteurs qui travaillent à l'aménagement du territoire.

La dernière réunion a eu lieu fin août.

La DASEN a souhaité identifier les territoires à préserver, à protéger. Sur ces territoires, elle se dit prête à maintenir des structures scolaires indépendamment des effectifs scolarisés. Les IEN de Cantal Sud, Mauriac et St-Flour font les propositions suivantes au regard de différents critères (altitude, réseau routier, temps de transport, isolement).

- pour Mauriac : Marcenat, Lugarde, Cheylade, Trizac, Salers.
- pour Saint-Flour : Dienne, Faverolles, St-Urcize, St-Poncy, La Chapelle Laurent, Vieillespesse.
- pour Aurillac Sud : RPI Marcolès/Vitrac/St Antoine, Mourjou/Calvinet.

La FSU interroge la DASEN et les IEN sur certains territoires. Nous sommes favorables à ce travail d'identification des structures et territoires "fragiles" dans un but de maintenir un service public d'éducation et d'éviter l'émergence de nouveaux "déserts scolaires".

Les organisations syndicales n'étant pas conviées aux réunions de l'observatoire des dynamiques rurales, nous découvrons en instance les territoires identifiés.

A chaud, nous interpelons la DASEN et les IEN sur d'autres écoles qui méritent une vigilance accrue car scolarisant des élèves déjà éloignés de l'école. Nous soumettons notamment au débat les écoles de Chalvignac, Moussages, Paulhac, Loubaresse, Allanche, les communes du haut de la vallée de la Jordanne. L'administration nous informe que nous serons destinataires, prochainement, de données complémentaires : prévisionnel des évolutions d'effectif, transports, flux des élèves...

L'observatoire sera réunira à nouveau mi-novembre.

Section Départementale du Cantal

En complément de l'identification des territoires "à préserver", la DASEN souhaite identifier des territoires où le tissu scolaire peut évoluer. La DASEN évoque "l'école de territoire" et souhaite l'implication des communautés de communes.

Les IEN listent les secteurs de collège suivants.

- Secteur du collège de Ydes
- Secteur St Mamet
- Secteur Laroquebrou
- Vallée de La Jordanne.

La FSU souligne qu'il faudrait aussi se pencher sur la question du bâimentaire. Il faut urgentement inciter les élus à investir et rénover les écoles qui en ont besoin.

Le service de la DOSE prépare des courriers pour chaque élu·e qui a une ou des écoles sur sa commune, avec les constats de rentrée, les perspectives d'effectifs à N+1, N+2, N+3.

La FSU demande que ces informations soient aussi partagées aux directions d'école, et avec les représentant·es des personnels. La DASEN répond qu'elle y est favorable.

Les IEN doivent solliciter toutes les communes (y compris celles qui n'ont pas d'école) afin d'avoir un retour sur les naissances 2023/2024/2025, et sur les arrivées dans les communes.

Cette vision à long terme serait un réel progrès dans les opérations de carte scolaire. A suivre...

Mesures de rentrée :

La FSU rappelle les préconisations de la F3SCT-D exceptionnelle concernant l'école des Frères Delmas

3. Questions diverses de la FSU

- *Comment le choix des actions SRIAS diffusées à l'ensemble des personnels sont-ils faits ? Pourquoi certaines actions et pas d'autres ?*

- *Pourquoi les actions SRIAS ne sont-elles pas systématiquement diffusées à l'ensemble des personnels ?*

C'est désormais réglé, les informations seront diffusées par l'assistante sociale.

La DASEN reconnaît qu'il y a peut-être eu des ratés et/ou oublis.

La FSU insiste sur l'importance de l'action sociale pour les personnels.

- *Combien d'élèves notifiés par la MDPH ne sont pas accompagnés par un AESH ?*

750 élèves notifiés -> 11 élèves non accompagnés. La problématique est essentiellement liée à la distance car il y a impossibilité pour une AESH de se déplacer à + de 25 km de son domicile.

6 élèves non accompagnés dans le 1er degré / 5 élèves non accompagnés dans le 2nd degré.

Des recrutements sont encore possibles, et sont en cours.

- *Le département sera-t-il autorisé à recruter des contractuels en cas de besoin ? Nous savons que c'est le cas dans d'autres départements de l'académie.*

Non. Le département est en surconsommation d'emplois.

La FSU s'étonne de constater que ce recrutement de contractuels est pourtant autorisé et pratiqué dans les

autres départements de l'académie (18 contractuels dans le 03, 8 dans le 43, 26 dans le 63). La DASEN répond que les autres départements sont en sous consommation (plus de postes que d'enseignants) et que c'est pour cette raison que le Rectorat leur permet de recruter des contractuels. Nous ne sommes pas certains de cela, nous questionnerons les instances académiques sur ce point.

- *Combien de démissions ou de ruptures conventionnelles ont été demandées ? Combien ont été accordées ?*

Démissions : 3 démissions (suite à 5 ans de dispo pour convenances personnelles)

Ruptures conventionnelles : 4 demandes (3 accordées, et 1 renoncement)

Vos représentant·es FSU en CSA-SD

***Julien BARBET, Stéphane CUQ,
Guillaume GUILBERT, Stéphanie LAVERGNE***

15

*Fédération Syndicale Unitaire
Section Départementale du Cantal*